

GRENOBLE ET SA RÉGION

GRENOBLE Alors que l'accueil du public ne se fait que sur rendez-vous...

Centre des Finances publiques : des contribuables désorientés

Il ne reste que quelques jours aux contribuables isérois pour déclarer leurs revenus. Mais sans accueil physique au centre des Finances publiques, certains se retrouvent bien démunis.

« C'est où, pour la déclaration de revenus ? » Ce mardi matin, à l'ouverture du centre des Finances publiques de Grenoble, les contribuables se pressaient pour venir déposer leur feuille d'impôts, alors que le 12 juin, date limite pour la déclaration par papier (la déclaration en ligne étant clôturée depuis lundi minuit), approche à grands pas.

Pour autant, le centre n'a pas encore rouvert les guichets d'accueil du public et, pour leurs démarches et leurs questions, les contribuables sont priés de passer par la voie dématérialisée (téléphone, courriel), la plupart des agents du centre étant encore en télétravail. En cas de problème, il est possible de prendre rendez-vous au centre sur les horaires d'ouverture, mais les places sont chères...

« Avec le confinement, tout s'est durci ! », regrettent deux femmes venues ensemble déposer leur déclaration. « On vient au centre chaque année, on a vraiment besoin d'aide pour remplir la feuille d'impôt. Heureusement, on a eu quelqu'un au téléphone... Là on vient déposer la feuille, en espérant qu'il n'y ait pas de problèmes ». Un homme d'une quarantaine d'années, venu déposer sa déclaration également, s'inquiète : « J'ai acheté un appart-

ement cette année, c'est la première fois, je ne sais pas quoi faire ! Je n'ai eu personne quand j'ai appelé. Je pensais avoir des renseignements ici... »

Pour accueillir les contribuables à l'extérieur du bâtiment, seuls restent deux vigiles, postés devant une entrée annexe, l'entrée principale étant toujours fermée. De grandes urnes permettent de déposer les déclarations de revenus. Les vigiles, « habitués de la maison », orientent les contribuables un peu perdus, grâce à une fiche indiquant les numéros de téléphone à appeler. Une situation difficile à gérer pour ces salariés détachés par une société privée, qui se retrouvent de fait à renseigner tout un chacun.

« La reprise de tous les agents ne peut pas se faire du jour au lendemain »

Gilles Tritarelli, responsable de la division réseau de l'Isère, se veut rassurant : « Nous sommes en train d'étudier les modalités pour la reprise pour tous les agents, mais cela ne peut pas se faire du jour au lendemain ». Un processus de reprise qui ne va pas assez vite au goût de certains salariés, et des représentants syndicaux [lire par ailleurs].

De son côté, Jacques Mary, directeur du pôle de Gestion fiscale de l'Isère, insiste : « Il n'y a pas de fermeture de nos services ! Nous permettons un accueil personnalisé sur rendez-vous, et tout est mis en œuvre pour permettre aux contribuables de faire leurs démarches. »



Le centre des Finances publiques n'a pas rouvert ses guichets d'accueil au public.
Photo Le DL/Raphaëlle LAVOREL

Quant à décaler la date de fin de déclaration de l'impôt sur le revenu, une demande faite de longue date par les syndicats, « c'est une décision prise au niveau national, on ne peut rien changer ». Au 12 juin minuit, donc.

Raphaëlle LAVOREL

Renseignements : centre téléphonique de l'Isère, 04 57 93 94 10 (prix d'un appel) du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 9 à 12 h et de 14 à 17 h. Pour prendre rendez-vous, regarder la foire aux questions et accéder à votre espace personnalisé : www.impots.gouv.fr

« Une très grande inquiétude des contribuables »

Pour les représentants syndicaux du centre des Finances publiques, le processus de reprise n'irait donc pas assez vite. « On a rouvert la cantine du centre, mais pas l'accueil du public ! Je ne comprends pas pourquoi », s'interroge Dominique Do Monaco, secrétaire départemental de la CGT Finances publiques. « Nous ne pouvons pas assurer correctement notre mission de service public. Il y a une très grande inquiétude des contribuables », assure-t-il. « À Grenoble, il y a beaucoup de quartiers populaires, avec des gens qui n'ont pas forcément un ordinateur, ni même accès à internet, ou qui ont besoin d'être accompagnés dans leurs démarches. Le télétravail va-t-il devenir la nouvelle norme ? » L'élu craint aussi, à la rentrée, « une campagne massive de rectifications et de contentieux » sur les déclarations de revenus. Car même avec la déclaration automatique, des rectifications peuvent être nécessaires, et dans certains cas (crédit d'impôts, dons aux associations...), une déclaration complémentaire doit être effectuée.